



Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **22 septembre 2025 à 19 h 00**  
à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum.  
Monsieur Dominic Doucet, directeur général et Me Alexandra Gagné  
greffière sont également présents.

**25-09-329**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement  
résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**25-09-330**

**Règlement 2025 – Projet concernant la rémunération du personnel  
électoral- Avis de motion**

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté à l'effet qu'il  
sera présenté lors d'une séance ordinaire, spéciale ou ajournée un  
règlement relatif à la rémunération payable au personnel électoral ou  
référendaire de la Ville;

ADOPTÉE

**Règlement 2025 – Projet concernant la rémunération du personnel  
électoral- Dépôt**

La greffière constate que le conseiller Claude Côté dépose le projet de  
règlement à la rémunération payable au personnel électoral ou  
référendaire de la Ville, que ce dépôt suit l'avis de motion et que ce  
règlement n'est pas adopté à la présente séance.

**25-09-331**

**Autorisation de signature d'une transaction et quittance**

ATTENDU la transaction et quittance confidentielle à intervenir ;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est  
unanimement résolu d'entériner la transaction et quittance  
confidentielle;

D'AUTORISER le directeur général, monsieur Dominic Doucet et le maire, monsieur Gilles Fortier, à signer tous documents en lien avec cette transaction et quittance;

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

25-09-332

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 06.

ADOPTÉE

---

Alexandra Gagné, greffière

---

Gilles Fortier, maire